



Commune de Montanaire

Conditions d'utilisation des locaux

Location

La location débute à 8h00 le jour de la réservation, jusqu'au lendemain matin 8h00 au plus tard.

Le locataire doit être majeur.

Conditions d'annulation

La réservation en ligne est considérée comme ferme et définitive et est soumise aux conditions d'annulation suivantes :

- Plus de 30 jours avant la date de location, le montant vous sera restitué
- Entre 30 jours et 15 jours avant la date de location, 20 % du montant reste dû
- Entre 14 jours et la date de location, le montant total reste dû et ne sera pas restitué.
- Des frais administratifs d'un montant de CHF 20.00 vous seront facturés dans tous les cas.

Une facture vous sera envoyée, même si le contrat de location signé ne nous est pas parvenu en retour.

Pour une pré-réservation ou plus de renseignements, merci de contacter la bourse communale au 021/905 09 34 ou par mail à bourse@montanaire.ch.

Fumée

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments.

Déchets

Les déchets doivent être évacués par le locataire, y compris les verres vides. **Le locataire doit prendre ses propres sacs poubelles taxés.**

Bruit

Le locataire doit veiller à ce que le voisinage ne soit pas incommodé par des nuisances sonores. A partir de 22 heures la musique doit être baissée à l'intérieur du bâtiment et éteinte à l'extérieur, les portes et fenêtres doivent être fermées. **La Municipalité ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'intervention de la Police.**

Locaux et extérieurs

Ils seront remis propres aux locataires et doivent être rendus dans le même état.

Les décorations, ballons ou autres décors seront retirés lors de votre départ.

Toute anomalie ou dégâts éventuels doivent être signalés au concierge lors de l'état des lieux, y compris ceux causés à l'extérieur.

Nettoyage – Matériel endommagé

Toute détérioration du matériel, à l'intérieur comme à l'extérieur, sera facturée séparément, de même que le nettoyage des lieux si celui-ci s'est avéré insuffisant.